



VILLE DE BOISSISE LE ROI

Rapport Débat des Orientations Budgétaires

2026

Mairie de BOISSISE LE ROI

11 rue du Château

77310 Boissise-le-Roi

01.60.65.44.00

FEVRIER 2026

Préambule

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités. Il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative des assemblées délibérantes en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière d'une collectivité préalablement au vote du budget primitif.

Objectifs du DOB :

- Echanger sur les orientations budgétaires de la collectivité.
- Informer sur la situation financière de celle-ci.

Dispositions légales

Contexte juridique :

Le DOB est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire des régions, des départements, communes de plus de 3 500 habitants, des EPCI et syndicats mixtes comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (Art. L.2312-1 du CGCT pour les communes).

Toute délibération sur le budget qui n'a pas été précédée d'un tel débat est entachée d'illégalité.

Contenu du DOB :

L'article 107 de la Loi Notre complète les règles relatives au DOB ; il doit désormais faire l'objet d'un rapport sur :

○ Les orientations budgétaires :

Evolution prévisionnelles de dépenses et recettes (fonctionnement et investissement), en précisant les hypothèses d'évolution retenues notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions et les évolutions relatives aux relations financières entre une commune et l'EPCI dont elle est membre.

○ Les engagements pluriannuels envisagés :

Programmation des investissements avec une prévision des recettes et des dépenses. Présentation, le cas échéant des autorisations de programme en cours ou à créer.

○ La structure et la gestion de la dette contractée, les perspectives pour le projet de budget, en précisant les profils de dette visés pour l'exercice.

Nouvelle obligation depuis la Loi de programmation des finances publiques 2018-2022 :

Faire figurer les objectifs d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et du besoin de financement de la collectivité.

Délibération :

Obligatoire, elle permet de prendre acte de la tenue du DOB et de prémunir les collectivités contre un éventuel contentieux engagé par un tiers devant une juridiction administrative.

Compte-rendu de séance et publicité :

Le DOB est relaté dans un compte-rendu de séance.

Dans un délai de 15 jours suivant la tenue du DOB, celui-ci doit être mis à la disposition du public à la Mairie. Le public doit être avisé de cette mise à disposition par tout moyen : site internet, publication etc... (décret N°2016-481 du 24/06/2016)

Afin de permettre aux citoyens de disposer d'informations financières claires et lisibles, le rapport adressé aux organes délibérant à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice doit être mis en ligne sur le site internet de la collectivité, lorsqu'il existe, dans un délai d'un mois après leur adoption (Décret n°2016-834 du 23/06/2016)

1 Aperçu de l'environnement macro-économique

MONDE : la croissance mondiale résiste malgré de multiple choc

Pour les deux prochaines années, nous prévoyons une croissance mondiale en léger ralentissement, à 2,9% en 2025 et 2,8% en 2026, après 3,0% en 2024. Cela reste une performance remarquable alors que l'activité fait face à de nombreux chocs, à commencer par les droits de douane de l'administration américaine.

Aux Etats-Unis, l'activité ralentirait à 1,8% en 2025 et 2026, après 2,8% en 2024, un rythme qui reste élevé. En zone euro, la croissance est attendue à 1,3% cette année et serait quasi inchangée en 2026 (1,2%), même si celle-ci ferait face à des forces contraires (relance de l'investissement en Allemagne, impact négatif des droits de douane). Au Royaume-Uni, la croissance serait proche de celle observée en zone euro (1,4% en 2025 et 1,2% en 2026). En Chine, l'activité resterait autour de 5% (5% en 2025 et 4,8% en 2026), malgré les droits de douanes US ;

Côté politique monétaire, la Fed poursuivrait son cycle de baisses de taux, tandis que le BCE s'arrêterait à 2%. La BCE considère qu'elle est bien positionnée pour faire face aux différents chocs, ce qui justifie un statu quo à 2%. La Banque d'Angleterre continuerait son cycle de baisse de taux mais à un rythme prudent compte tenu d'une inflation toujours élevée. Aux Etats-Unis, la Fed a commencé son cycle de baisses de taux en septembre 2025 et celui-ci se poursuivrait jusqu'en avril 2026 pour un taux terminal à 3% (borne haute des taux Fed Funds) sur fond de ralentissement du marché du travail et malgré des risques inflationnistes liés aux droits de douane. A rebours, la Banque du Japon augmenterait une dernière fois ses taux en décembre 2025, à 0,75%.

Les risques sur la croissance mondiale demeurent élevés. Les effets de la hausse des droits de douane ne sont pas encore pleinement ressentis et les tensions géopolitiques avec la Russie et au Moyen-Orient demeurent élevées. A l'inverse, une détente sur le droit de douane, la relance allemande et le virage de la défense en Europe constituent des relais de croissance qui pourraient être supérieurs à nos attentes.

ZONE EURO : une croissance en ordre dispersé

Scénario de croissance :

La croissance en zone euro s'établirait à 1,3% en 2025 puis 1,2% en 2026 après 0,8% en 2024. Une partie de la bonne performance de la croissance en zone euro traduit une anticipation des droits de douanes US, avec une forte hausse des exportations de biens européens vers les Etats-Unis au 1^{er} semestre 2025.

La croissance européenne est tirée par les pays du sud de l'Europe avec une croissance attendue à 2,9% en Espagne. La croissance française résiste malgré l'incertitude politique (+0,9%), alors que l'activité reste faible en Allemagne (0,3%) et en Italie. En 2026, la croissance allemande redémarrerait (+1,3%) sous l'effet d'un plan de relance massive, qui bénéficierait à l'ensemble de la zone euro.

Inflation :

L'inflation resterait en moyenne légèrement au-dessus de la cible de la BCE cette année, à 2,1%, avant de fléchir plus nettement l'année prochaine à 1,7%, sous les effets cumulés de l'appréciation de l'euro et de la baisse des prix du pétrole dû au gaz.

L'inflation hors énergie et alimentation resterait un peu supérieure à 2%, avec une inflation des services toujours élevée dans certains pays et notamment en Allemagne où le salaire minimum est attendu en hausse de 14%.

FRANCE : l'activité résiste à l'incertitude politique

Croissance : nos prévisions anticipent une croissance de 0,9 en 2025 et 1,0% en 2026.

La croissance française a été particulièrement dynamique au 3^{ème} trimestre 2025 (+0,5% T/T) notamment grâce à la bonne performance des points forts de l'économie française, à commencer par l'aéronautique dont le rythme des livraisons continuerait d'augmenter au cours des prochains trimestres.

L'incertitude politique, qui a coûté 0,2 à 0,3 point de pourcentage de croissance en 2025, continuerait à freiner la reprise en 2026, en particulier la consommation des ménages et l'investissement des entreprises.

Inflation : nous prévoyons une inflation (IPCH) de 1,0% en 2025 et de 1,7% en 2026, après 2,3% en 2024.

L'inflation française est la plus faible de la zone euro (à l'exception de Chypre), celle-ci ayant été tirée à la baisse par la baisse des prix des tarifs réglementés de l'électricité de 15% en février 2025

L'inflation française resterait modérée en 2026, ce qui s'explique par

- La baisse des prix du pétrole et du gaz et l'appréciation de l'euro,
- La modération des salaires dans un contexte de ralentissement de l'emploi et de croissance légèrement sous le potentiel

FRANCE : le climat de l'emploi se dégrade

Coup de frein sur l'emploi

Au troisième trimestre 2025, l'emploi salarié privé a diminué de 0,3% après +0,2% au trimestre précédent (-60 000 emplois après +43 000 emplois). Au cours du trimestre, les contrats d'apprentissage ont représenté environ les deux tiers de la baisse de l'emploi salarié privé.

Sur un an, l'emploi salarié privé a baissé de 0,5 par rapport à l'année précédente (-112 100 emplois) ; il s'agit du 4^{ème} trimestre consécutif de baisse d'une année sur l'autre après près de quatre ans d'augmentation (les emplois privés restent 1 million au-dessus de leur niveau du quatrième trimestre 2019)

Ralentissement des salaires

Les salaires horaires (secteur marchand non agricole) ont augmenté de 0.2% par rapport au trimestre précédent après +0.1% au premier trimestre, en raison d'une légère augmentation de la prime de partage de la valeur.

En glissement annuel, les salaires horaires ont légèrement ralenti à 2 % après 2.5 % au 1^{er} trimestre.

Taux de chômage attendu en légère hausse

Le taux de chômage (BIT) est resté stable au 2^{ème} trimestre 2025 à 7,5 %. Il augmenterait légèrement en 2026, à 7,6 %, la croissance du PIB étant attendue sous son potentiel dans un contexte d'incertitudes politiques persistantes.

2. La situation de Boissise-le-Roi : Rétrospective

A - Les recettes réelles de fonctionnement (RRF) estimées

Les recettes réelles de fonctionnement connaissent une augmentation en 2025 :

+190 509.68 €

2025 : 4 058 260.58 €

2024 : 3 867 750. €

	2023	2024	2025	Variation 2024/2025
Chap. 013 : Atténuations de charges	36 450.14	11 091.98	53 127.33	379.97%
Chap. 70 : Produits des services, du domaine et ventes	310 536.99	458 222.43	415 167.18	-9.40%
Chapitres 73 et 731 : Impôts et taxes et fiscalité locale	2 844 308.09	2 836 961.87	2 889 123.35	1.84%
Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations	481 400.13	494 158.75	489 445.10	-0.95%
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	73 743.67	67 183.74	74 760.94	11.28%
Chapitre 76 : Produits financiers	4,40	10.13	6.69	-33.96%
Chapitre 77 : Produits exceptionnels	472 981.69	122.00	136 629.99	111891.8%
TOTAL RRF	4 219 425.11	3 867 750.90	4 058 260.58	4.93%
Excédent au 1^{er} janvier/ N		252 946.99	252 757.71	

CFU

4 120 697.89

4 311 018.29

Variation 2024/2025 des principaux comptes :

Le chapitre 013 Atténuation de charges :

+ 42 035.35 €

- Remboursement des arrêts de travail (10 563.67 €)

Le chapitre 70 Produits des services, du domaine et ventes :

- - 43 055.25 €

- Services périscolaires (334 280.17 €), redevance école musique, danse (19 791.63 €), concession cimetière (14 535.00 €)

Le chapitre 73 Impôts et taxes, 731 fiscalité locale :

73 : - 19 868,67 €

731 : + 72 031,44 €

-Impôts directs locaux (2 327 936 €), attribution de compensation CAMVS (106 336.04 €), dotation de solidarité communautaire CAMVS (131 630.00 €), taxe sur les pylônes (32 314.00 €)

FNGIR (109 830.00 €), fonds de péréquation VA des entreprises (39 549.81 €), taxe sur la consommation finale d'électricité (85 653.44 €)

Le chapitre 74 Dotations, subventions et participations :

- 4 713.65 €

-Dotation forfaitaire, de solidarité (187 243.00 €), DC RTP (30 001.00 €) dotation forfaitaire des départements (88 253.00 €)

Le chapitre 75 Autres produits de gestion courante :

+ 7 577.20 €

-Revenus des immeubles (68 436.26 €)

Le chapitre 77 Produits exceptionnels :

+ 136 507.99 €

-Vente terrains en 2023 (425 350.00 €)

B - Les dépenses réelles de fonctionnement (DRF) estimées

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en augmentation au cours de l'année 2025 :

- **438 859.26 €**

2025 : 4 276 817.56 €

2024 : 3 837 958.30 €

				Variation
	2023	20234	2025	2024/2025
Chapitre 011 : Charges à caractère général	1 013 587,65	1 147 185,07	1 051 900.53	-8,31%
Chapitre 012 : Charges de personnel	1 942 874,12	2 010 246,68	2 276 227.89	13,23%
Chapitre 014 : Atténuation de produits	66 692,18	40 078,20	40 355.30	0,69%
Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	613 015,68	394 928,70	654 999.34	65,85%
Chapitre 65 : Autre charges de gestion courante	198 815,35	206 294,09	213 185.78	3,34%
Chapitre 66 : Charges financières	36 085,62	27 136,56	15 968.72	-41,15%
Chapitre : 67 Charges exceptionnelles	2 000,00	12 089,00	24 180.00	100,02%
TOTAL DRF	3 873 070,60	3 837 958,30	4 276 817.56	11,43%

Dépenses réelles de fonctionnement :

Variation 2024/2025

Le chapitre 011 - Charges à caractère général :

- 95 284.54 €

- gaz, électricité (211 199.37€), entretien, réparation voiries et réseaux (179 049.50 €), achat pour cantines (154 203.07€), entretien bâtiments publics (44 668.35€), maintenance (46 338.86€)

Le chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés :

+ 265 981.21 €

Le chapitre 014 Atténuation de produits :

+/- 277.10 €

- Loi SRU carence en logements sociaux (31 984.30 €), Fonds de péréquation (8 371.00 €)

Le chapitre 042 Opération d'ordre de transfert entre section :

+ 260 070.64 €

-Immobilisations cédées 135 000.00 €

-Amortissement des immobilisations 519 999.34 €

Le chapitre 65 Autres charges de gestion courante :

+ 6 981.69 €

-Subvention aux associations (33 950.00 €), au CCAS (27 000.00 €), indemnités (91 407.32 €)

Le chapitre 66 charges financières :

- 11 167.84 €

Le chapitre 67 charges exceptionnelles :

+ 12 091.00 €

-Titres annulés 24 180.00 €

C- L'épargne

Formation d'épargne	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Recettes courantes de fonctionnement chap 70 à 75+013	3 642 480,73	3 746 439,02	3 867 617,64
Dépenses de gestion chap 011+012+65+014 (yc négative)	3 221 969,30	3 495 743,19	3 403 870,19
EXCEDENT BRUT COURANT	420 511,43	250 695,83	463 747,45
Produits exceptionnels (chap 77 sans les cessions)	337 178,81	472 981,69	-
Charges exceptionnelles	2 000,00	26 045,00	12 089,00
EPARGNE DE GESTION	755 690,24	697 632,52	451 658,45
Produits financiers	2,40	4,40	10,13
Charges financières (hors ICNE)	36 085,62	31 751,88	27 136,56
EPARGNE BRUTE	719 607,02	665 885,04	424 532,02
Remboursement en capital de la dette	176 846,61	178 525,35	182 369,53
EPARGNE NETTE (EPARGNE DISPONIBLE)	542 760,41	487 359,69	242 162,49
Taux épargne brute (épargne brute/recettes)	19,76%	17,77%	10,98%
Taux épargne nette (épargne nette/recettes)	14,90%	13,01%	6,26%

D - Recettes d'investissement 2025 estimées : 1 999 111,92 € :

Recettes Investissement

	2025
Chap. 001 : Solde d'exécution reporté	879 883,44
Chap. 040 : Opérations d'ordre de transfert	654 999,34
Chap. 041 : Opérations patrimoniales	29 826,00
Chap. 10 : Dotations, fonds divers et réserves	99 827,31
Chap. 13 : Subventions d'investissement	334 575.80
Chap. 16 : Emprunts de dettes assimilées	0,03
Chap.23 : immobilisations en cours	-
TOTAL	1 999 111,92

E-Dépenses d'investissement 2025 estimées : 1 273 612,94 €

	2025
Chap. 041 : Opérations patrimoniales	29 826,00
Chap. 16 : Emprunts et dettes assimilées	142 003,00
Chap. 20 : Immobilisations incorporelles	74 893,80
Chap. 21 : Immobilisations corporelles	318 890,14
Chap. 23 : Immobilisations en cours	708 000,00
TOTAL	1 273 612,94

F- La dette

Le capital restant dû s'élève à **1 192 202,48 €** au 01/01/2026.

DETTE	2023	2024	2025
Capital restant dû au 01/01/N	1 695 227,40	1 516 702,05	1 333 866,48
Remboursement du capital de la dette	178 525,35	182 835,57	141 664,00
Nouvel emprunt	-	-	-
Capital restant dû au 31/12/N	1 516 702,05	1 333 866,48	1 192 202,48
Variation de l'encours	178 525,35	182 835,57	141 664,00

L'encours de la dette par habitant est au 31 décembre 2025 de 308 €.						
2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
402 €	356 €	537 €	491 €	445 €	345 €	308 €

En 2025, pour notre commune la prise en compte du nombre d'habitants est de **3866**.

Comparatif de l'encours de la dette au 1^{er} janvier 2024

Boissise-le-Roi : 345 €/hab

Pringy : 990 €/hab

Seine-Port : 538 €/hab

Saint-Fargeau-Ponthierry : 1272 €/hab

Chaumes en Brie : 805 €/hab

Répartition de la dette :

Prêteur	Date	Date fin	Durée	Taux	Type	Capital	Capital restant
						Initial	Dû au 31/12/2025
CA	05/10/2004	05/10/2024	240	4,39	Fixe	550 000,00	0.00
CLF	22/08/2005	01/01/2035	348	3,5	Fixe	430 000,00	140 017.55
CA	15/06/2006	15/06/2026	240	4,3	Fixe	300 000,00	21 730.53
CA	15/11/2006	15/11/2036	360	4,47	Fixe	400 000,00	209 036.43
CDC	12/06/2013	01/02/2025	120	2,85	Fixe	30 000,00	0.00
CE	06/01/2018	10/11/2032	180	1,24	Fixe	600 000,00	280 000,00
LBP	10/11/2020	01/12/2035	180	0,61	Fixe	800 000,00	541 417.97
						3 110 000,00	1 192 202.48

Capital dû au 1^{er} janvier de l'exercice

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Capital restant dû
2026	167 445,74 €	21 983,31 €	145 462,43 €	1 192 202,48 €
2027	141 825,93 €	19 031,09 €	122 794,84 €	1 048 675,25 €
2028	140 806,26 €	16 981,07 €	123 825,19 €	925 880,41 €
2029	139 786,60 €	14 897,51 €	124 889,09 €	802 055,22 €
2030	138 766,93 €	12 778,96 €	125 987,97 €	677 166,13 €
2031	137 747,27 €	10 623,95 €	127 123,32 €	551 178,16 €
2032	136 727,60 €	8 430,93 €	128 296,67 €	424 054,84 €
2033	95 893,94 €	6 384,27 €	89 509,67 €	295 758,17 €
2034	95 370,27 €	4 606,26 €	90 764,01 €	206 248,50 €
2035	94 846,65 €	2 785,16 €	92 061,49 €	115 484,49 €
2036	24 470,00 €	1 047,00 €	23 423,00 €	23 423,00 €

3. Les orientations financières 2026

Stratégie financière

Malgré la réduction de l'autonomie fiscale des communes due notamment à la refonte de la fiscalité locale (suppression de la taxe d'habitation), la priorité de la municipalité sera pour 2026 :

- De ne pas augmenter les taux d'imposition
- De maîtriser fortement les dépenses des charges à caractère général.
- De maintenir l'enveloppe des subventions aux associations au même niveau.

- De poursuivre les travaux d'agrandissement et de réhabilitation de l'école Château Villard pour accueillir les enfants arrivant sur Orgenoy à la suite des nouvelles constructions.
- La construction d'un parking destiné prioritairement à l'école est réalisée.
- De procéder aux études de faisabilité concernant la création d'un terrain synthétique, et de réhabilitation thermique pour l'école André Malraux.

P.S. – Pour 2026, **les bases des valeurs cadastrales déterminées par l'Etat** se traduisent par une **augmentation de 0.8 %** pour le foncier bâti et non bâti.

Nos objectifs restent les mêmes :

-La sécurité des administrés, l'amélioration du réseau routier, l'entretien des bâtiments communaux, le bon fonctionnement du secteur associatif, poursuivre l'effort de réduction des consommations énergétiques.

Recettes de fonctionnement 2026 estimées

Les principales recettes estimées suivantes sont attendues par la ville :

Chapitre 73 Impôts et taxes :

- Les contributions directes 2 513 000 €
- La dotation de solidarité communautaire 131 630 €
- L'attribution de compensation 106 000 €
- Le fond départemental des DMTO pour les communes de – 5000 hab. 52 000 €
- Le Fond National de Garantie des Ressources – FNGIR 110 000 €
- La taxe sur l'électricité 85 000 €
- La taxe sur les pylônes 32 000 €

Chapitre 74 Dotations et participations :

- La dotation forfaitaire 188 000 €
- La dotation de solidarité rurale 54 000 €
- FCTVA 40 000 €
- La dotation de la réforme de la T.P. 31 500 €

Dépenses de fonctionnement 2026

Des travaux de réfection d'une partie des rues au revêtement dégradé sont projetés.

L'amélioration du revêtement de nos routes, dont le coût dépend de la section fonctionnement, pâtit de l'augmentation importante des charges, les dépenses ne sont pas éligibles aux subventions.

Recettes d'investissement 2026 estimées

	RAR 2025	BP 2026	TOTAL
Chap. 001 : Solde d'exécution reporté		725 498,98	725 498,98
Chap. 024 : Produits de cessions		-	-
Chap. 040 : Opérations d'ordre de transfert		580 000,00	580 000,00
Chap. 10 : Dotations, fonds divers et réserves		124 459,98	124 459,98
Chap. 13 : Subventions d'investissement	2 050 841,04		2 050 841,04
Chap. 16 : Emprunts de dettes assimilées			
Chap. 23 Immobilisation en cours		640 000,00	640 000,00
TOTAL	2 050 841,04	2 069 958,96	4 120 800,00

Des subventions sont obtenues sur les investissements projetés :

-Travaux Ecole Château Villard et des abords, dont un parking réalisé en 2025, gérés par la SPL:

Département : 300 000 €

CAMVS : 92 000 €

Fonds vert : 1 068 091 €

Région IDF : 750 000 €

Dépenses d'investissement 2026 estimées

	RAR 2025	BP 2026	TOTAL
Chap. 041-Opérations patrimoniales		640 000,00	640 000,00
Chap. 16 : Emprunts et dettes assimilées		145 499,74	145 499,74
Chap. 20 : Immobilisations incorporelles	136 702,48	70 000,00	206 702,48
Chap., 21 : Immobilisations corporelles	12 797,78	417 400,00	430 197,78
Chap. 23 : Immobilisations en cours		2 698 400,00	2 698 400,00
TOTAL	149 500,26	3 971 299,74	4 120 800,00

Nos objectifs :

- La sécurité des administrés par la poursuite de l'installation de vidéo protection.
- Le bien-être des enfants dans nos écoles.
- L'amélioration des performances énergétiques de nos bâtiments ainsi que l'éclairage public.

Les principaux investissements en 2026 sont :

- Agrandissement et aménagement extérieur de l'école Château Villard 2 500 000 €
- Eclairage public : 150 000 €
- Chaudières ou pompe à chaleur restaurant municipal BLR : 145 000 €
- Diverses études : 70 000 € (un terrain synthétique, école André Malraux...)
- Matériel informatique mairie : 5 000 €
- Mobilier 2 écoles : 9 500 €
- Matériel service technique : 9 200 €
- Reprise de sépultures : 7 000 €
- Divers périscolaire : 8 450 €
- Travaux préau de l'école Château Villard : 66 000 €
- TNI + postes : 11 500 €
- Caméra Vizia : 15 000 €
- Clim multi activités : 27 500 €
- Abri bus rue du Donjon : 3 000 €

L'ensemble des projets d'investissement sera bien entendu présenté lors du débat relatif à l'adoption du budget 2026.

Des réalisations sur les années 2025-2026-2027 :

- Groupe scolaire Château Villard et aménagement de stationnements :

Il consiste à aménager trois classes en Primaire, construire une classe en Maternelle, rénover le groupe scolaire (isolation, géothermie de surface), et aménager deux cours Oasis ; travaux entrant dans le cadre de la loi Elan.

Réalisé et échéancier prévisionnel :

2025	2026	2027
720 000 €	2 244 250 €	1 071 500 €

Investissements futurs : 2027-2030 et au-delà

- Rénovation de la toiture de la salle des fêtes
- Création d'un terrain synthétique
- Travaux de rénovation du château
- Rénovation, par tranches, de l'ensemble de l'éclairage public, par la mise en place d'ampoules LED, et opérationnelle au plus tard en 2030.
- Dans le cadre de la loi Elan, à la suite du Grenelle II, le **Décret Tertiaire** oblige les bailleurs et occupants de bâtiments avec plus de 1000 m2 utilisées pour des activités tertiaires à réduire leur consommation énergétique d'au moins **40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050**, sont concernés quatre bâtiments dont trois en priorité :
 - L'école Château Villard (ci-dessus mentionnée)
 - L'école André Malraux
 - La Mairie
 - Le Centre Technique Municipal (bâtiment récent non prioritaire)